



Suite à la saisine du Directeur général de l'ARS reçue le 3 juin, la Présidente a sollicité l'avis des membres de la CRSA sur deux projets de PIMM-Plateaux d'imagerie médicale mutualisés.

Après avoir échangé et partagé en Commission permanente (CP) du 25 juin l'avis préparatoire de la commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS) et recueilli différentes observations, un projet d'avis a été rédigé et un vote en ligne s'est lancé auprès de toute l'assemblée du 2 au 15 juillet 2024, dont voici les résultats :

Nombre de votants : 70/103 sièges, dont 100 effectivement désignés.

1. Approuvez-vous le projet de PIMM du Hainaut-Cambrésis ?

Le « oui » (98%) l'emporte sur le « non » (2%).

Nombres de voix : Oui : 55 Non : 1 Ne se prononce pas : 14

2. Approuvez-vous le projet de PIMM du GHT des Hôpitaux publics Grand Lille ?

Le « oui » (98%) l'emporte sur le « non » (2%).

Nombres de voix : Oui : 59 Non : 1 Ne se prononce pas : 10

La CRSA émet donc un avis favorable sur ces deux projets de PIMM-Plateaux d'imagerie médicale mutualisés.

En complément, elle souhaite partager au Directeur général de l'ARS différentes remarques :

- ces PIMM sont des projets techniques d'offre de soins, dont la CSOS s'est naturellement saisie, mais la CP est satisfaite que la CRSA soit consultée en plénière pour que tous comprennent les enjeux et particularités de ce type d'organisation des soins : le renforcement d'une offre d'imagerie bien trop souvent en peine est une opportunité de collaboration qu'elle salue quand elle peut s'étendre à un maximum d'établissements et professionnels publics et privés ; un travail d'harmonisation des modalités de rémunération serait apprécié

- la CRSA souhaite à cette occasion attirer l'attention de l'ARS sur quelques points et aimerait que soient particulièrement évalués, en lien avec sa principale préoccupation qui est l'intérêt des patients :

- la permanence des soins ainsi restructurée, qui ne devra pas fonctionner en mode dégradé

- le dispositif d'annonce à préserver et de manière générale le respect de l'information la plus complète des usagers allant bénéficier de cette nouvelle offre de soins